

Compte rendu de réunion du 29 juillet 2013

Déclinaison régionale du plan national d'actions pour la Loutre d'Europe

Bilan des actions menées 2011-2013 et programme 2013-2014

Présents : Michaël Douette et Nathalie Fropier (DREAL Midi-Pyrénées - SBRN), Dominique Tesseyre (Agence de l'Eau Adour-Garonne), Rachel Kuhn (SFEPM), Laurent Barthe et Marion Linard (Nature Midi-Pyrénées), Julien Steinmetz (ONCFS), Samuel Talhoet (LPO Aveyron), Vincent Lacaze (ANA-CEN Ariège), Julie Bodin, Daniel Marc, Frédéric Néri et Audrey Poujol (CEN Midi-Pyrénées).

Rédaction : Julie Bodin.

Relecture : Julien Steinmetz.

L'objectif de cette réunion était de rassembler les différents partenaires techniques et financiers travaillant sur la déclinaison en Midi-Pyrénées du plan national d'actions pour la Loutre d'Europe, afin de présenter les actions réalisées et de discuter des actions à venir. L'animatrice du PNA, Rachel Kuhn, avait également été conviée afin de faire le lien avec l'avancement des actions au niveau national.

Les différentes présentations orales et la liste des participants sont annexées à ce compte-rendu.

Après un tour de table, *Julie Bodin* rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- bilan sur l'actualisation de la répartition régionale 2011-2013 (CEN Midi-Pyrénées / ONCFS),
- présentation du programme d'actions 2013-2014 (CEN Midi-Pyrénées / Nature Midi-Pyrénées),
- point d'avancement du plan national d'actions (SFEPM).

1- Bilan sur l'actualisation de la répartition régionale 2011-2013

L'actualisation de la répartition de la Loutre en Midi-Pyrénées a été la 1^{ère} action entreprise dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA et a fait l'objet d'un dossier de demande de subvention sur la période 2011-2013, porté conjointement par le CEN Midi-Pyrénées et l'ONCFS.

Julien Steinmetz présente La méthodologie (protocole, partenaires, deux phases de terrain) et les principaux résultats (cf diaporama). Afin d'obtenir une carte de répartition la plus complète possible, les données naturalistes hors protocole ont été intégrées, afin de produire la carte de répartition finale de la Loutre en Midi-Pyrénées.

En comparant cette carte avec celle de l'*Atlas des mammifères sauvages de Midi-Pyrénées* (Jacquot coord. 2011), on observe un très net accroissement de l'aire de répartition connue, une absence toujours manifeste en plaine, et localement des secteurs de possible régression.

L'étude génétique sur les populations de Loutre du Sud-Ouest est en cours de finalisation. *Daniel Marc* expose les premières conclusions (cf diaporama).

Se pose la question de l'absence avérée de la Loutre sur les grands cours d'eau et de leur perméabilité, ce qui a conduit à construire la suite des actions à mener sur l'espèce.

2- Programme d'actions 2013-2014

Laurent Barthe présente les actions prévues sur 2013-2014 en Midi-Pyrénées (cf diaporama).

Julien Steinmetz souligne l'importance de continuer le suivi de la répartition par rapport à la réglementation sur le piégeage.

Vincent Lacaze précise que l'ANA a réalisé une formation sur la Loutre pour les piégeurs de Haute-Garonne via Natura 2000 (une formation identique devait être menée en Ariège mais n'a pas pu se concrétiser).

Michaël Douette demande comment sont ventilés les moyens entre le volet connaissance et le volet préservation - sensibilisation, car il y a une attente forte concernant la mise en application des préconisations qui découleront des différents diagnostics. *Daniel Marc* précise que le suivi aléatoire est pris en charge en autofinancement ONCFS et que les diagnostics incluent le passage de conventions avec les propriétaires et/ou gestionnaires.

Vincent Lacaze se pose la question de la conséquence des crues subies cette année sur la répartition de la Loutre.

3- Point d'avancement PNA

Pour le détail des actions présentées, se référer au diaporama.

Sur la collecte et valorisation des cadavres (actions 7 et 26), *Daniel Marc* indique que les détenteurs d'autorisation de prélèvements en Midi-Pyrénées sont l'ONCFS et le CEN Midi-Pyrénées (*Daniel Marc* et *Mélanie Némoz*). *Julien Steinmetz* précise qu'il ne faut pas hésiter à contacter les services départementaux de l'ONCFS.

Concernant le poste de médiateur Loutre et pisciculture créé fin 2012 (*Stéphane Raimond*), *Rachel Kuhn* rajoute que pour le moment l'intervention de *Stéphane* se fait à la mission (prestation) et qu'il faut se rapprocher d'elle si besoin de faire appel à lui. Un atelier Loutre et pisciculture sera tenu au prochain colloque francophone de mammalogie organisé cet automne à Toulouse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.